

Département
AVEYRON

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20/03/2026
DE LA COMMUNE DE LE CAYROL .**

Les délibérations sont affichées et consultables en mairie.

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la mairie, sous la Présidence de Mme SUDRE Monique doyenne d'âge puis de Mme TEYSSDRE Nathalie, élue Maire.

Date convocation : 16/03/2026

En exercice : 11

Exclus : 0

Présents : 10 : TEYSSDRE Nathalie. SABY Bernadette. DURAND Thierry. VALERY Bernard. BURGUIERE Béatrice. SUDRE Monique. DODIN Josiane. LAVAU Raymond. LESTRADE Léo. GASQ Muriel.

Absents : 1 : MONCAN Michel.

Pouvoir : 1 : MONCAN Michel à GASQ Muriel.

Secrétaire de Séance : BURGUIERE Béatrice.

Quorum : 6

Votants : 11

N° de la Délibération : **Objet** :

01 : Désignation du ou de la secrétaire de séance : BURGUIERE Béatrice.

02 : Election du maire : Mme Nathalie TEYSSDRE

03 : Délibération sur le nombre d'adjoints : 3

04 : Election des adjoints. : 1° adjoint : M. DURAND Thierry/ 2° adjointe : Mme SABY Bernadette/ 3° Adjoint : M. Bernard VALERY

05 : Délibération sur le montant des indemnités de maire et d'adjoint.

06 : Vote sur le procès-verbal du conseil municipal du 16.12.2025.

07 : Election du délégué au SIEDA (Syndicat Intercommunal des Energies du Département de l'Aveyron).

08 : Election des délégués au SMAEP de la Viadène (Syndicat Mixte d'adduction d'eau potable).

09 : Election des délégués au PNR Aubrac.

10 : Election du délégué au SMICA (Syndicat mixte pour l'ingénierie des communes aveyronnaises).

11 : Délégué de la commune à Aveyron Ingénierie.

12 : Délégué sécurité routière.

13 : Désignation du délégué tempête auprès d'ENEDIS.

14 : Election des délégués à la commission des marchés publics.

15 : Délégué aux affaires de l'armée.

16 : Désignation d'un délégué du conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales.

17 : Délibération du conseil municipal pour délégation au maire selon l'article L2122-22 du CGCT.

La Maire :
Nathalie TEYSSEBRE
SIGNÉ

La secrétaire de séance:
Béatrice BURGUIERE.
SIGNÉ